

L'INFORM

assainissement

La feuille d'information sur l'assainissement collectif

2015

LAVERGNE

Extrait du rapport annuel 2015
sur le prix et la qualité du service public



Le service d'assainissement est organisé par la commune.

Communale

La population desservie est de 205 **habitants**.

EXPLOITATION

En régie

La commune a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

La commune a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

COLLECTE DES EAUX USÉES

Un réseau de 3 km

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 107 habitations ou immeubles.

Le réseau est composé de 3 km de collecteurs

ÉPURATION

2 stations

Les eaux usées sont traitées par :

- la STEP du Bourg (LAVERGNE) (située à Lavergne) : 250 EH,
- la STEP du Mas de Bergues (LAVERGNE) (située à Lavergne) : 60 EH.

Le rejet de l'eau traitée se fait respectivement dans l'Alzou et dans le sous-sol + le fossé.

QUALITÉ DU SERVICE

La station d'épuration STEP du Bourg (LAVERGNE) est conforme aux prescriptions administratives.

La station d'épuration STEP du Mas de Bergues (LAVERGNE) est conforme aux prescriptions administratives.

PRIX

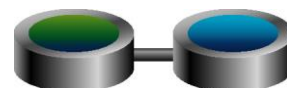
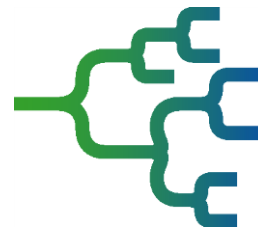
290,29 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (forfait annuel branchement) et un forfait annuel redevance proportionnel au nombre de personnes du logement.
Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ (logement de 3 personnes ou plus) payera 290,29 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2016, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,42 €/m³, **+4,68 % par rapport à 2015**.

Sur ce montant, 81,8 % reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement, et les taxes s'élèvent à 18,2 %.



Le service est organisé par la commune



Répartition des montants collectés